Formations & Services
Radio & Podcast

Conditions générales de vente

■ Désignation

La Skol est une SCIC SAS au capital social de 800€, immatriculée sous le SIRET 94435915700020, en tant qu'organisme de formation – CFA, enregistré à la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) - N° 53351252635 auprès du préfet de région de Bretagne – cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat, enregistré au Registre du Commerce des Sociétés auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes sous le numéro 944 359 157, spécialisé dans les métiers de la radio et de la communication et de l'audiovisuel. Son siège social est fixé à l'espace Galatée, 6Bis rue du Commandant Charcot 35580 Guichen.

La Skol conçoit, organise et dispense des formations interentreprises et intra-entreprises, à Guichen et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat, en formation continue, en apprentissage, en alternance. Elle propose également des accompagnements à la VAE.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- **client** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de La Skol. Ou toutes structures qui passent commande de différents services auprès de La Skol.

- **stagiaire** : la personne physique qui participe à une formation.

- **formations interentreprises** : les formations inscrites au catalogue de La Skol et qui regroupent des stagiaires issues de différentes structures.

- **formations intra-entreprises** : les formations conçues sur mesure par La Skol pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.

- **CGV** : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.

- **OPCO** : les Opérateurs de Compétences.

- **financeur public** : structure publique ou non, autre que l'OPCO finançant les frais de formation

■ Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre La Skol et ses **Clients** et **Stagiaires** dans le cadre des actions de formation professionnelle et des prestations de services.

Conditions générales de vente

Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du **Client** aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du **Client**, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du **client.** En cas de financement dans le cadre d'un marché public par un **financeur public**, c'est le règlement du marché public qui devra s'appliquer.

■ Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations, **La Skol** est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses **Clients** et/ou de ses **Stagiaires**.
La Skol ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses **Clients** ou de ses **Stagiaires** en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à **La Skol**, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de **La Skol**.

■ Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale…) utilisées par **La Skol** pour assurer **les formations** ou remis aux **Stagiaires** constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.
A ce titre, le **Client** et le **Stagiaire** s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de **La Skol**. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le **Client** et le **Stagiaire** en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

■ Confidentialité et communication

La Skol, le **Client** et le **Stagiaire** s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par **La Skol** au **Client**. **La Skol** s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux **OPCO**, les informations transmises par le **Client** y compris les informations concernant les **stagiaires**. Cependant, le **Client** accepte d'être cité par **La Skol** comme client de ses formations. A cet effet, le **Client** autorise **La Skol** à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

■ Protection et accès aux informations à caractère personnel

Les données personnelles sont traitées conformément au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD). Les droits d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité peuvent être exercés à l'adresse suivante : info@laskol.fr.

Le **Client** s'engage à informer chaque **Stagiaire** que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de **La Skol**

- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le s**tagiaire** dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le **stagiaire** pourra exercer ce droit en écrivant à : info@laskol.fr

En particulier, **La Skol** conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du **stagiaire**, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

■ Droit applicable et juridiction compétente

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le **Client** et **La Skol** à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable.
Pour les Clients professionnels, les tribunaux de Rennes sont compétents. Pour les Clients consommateurs, la juridiction compétente est déterminée conformément au Code de la consommation.

Si le Client est une personne physique et dans le cadre d'une formation, l'intervention d'un médiateur est possible. A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client consommateur au sens de l'article L.133-4 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir :

La Société Médiation Professionnelle

www.mediateur-consommation-smp.fr

24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux

Formations & Services
Radio & Podcast

Conditions générales de vente

1 – Conditions particulières liées aux prestations de formation organisée par La Skol

■ Descriptif et programme des formations

Le descriptif et le programme des formations sont accessibles sur le site internet de la Skol et également indiqués au Client en amont de l'inscription par l'envoi d'un devis contenant le descriptif et le programme des formatons.

L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les ajuster en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

■ Inscription à une formation

L'inscription est considérée comme validée dès lors que le **Client** a signé une convention de formation ou que le **Stagiaire** a signé un contrat de formation, excepté dans le cadre d'un financement via le Compte Personnel de Formation, auquel cas l'inscription sur la plateforme vaut contractualisation, et les CGU de Mon Compte Formation s'appliquent alors.

Cette signature est électronique et sécurisée.

La signature de la convention ou du contrat oblige le **Client** ou le **Stagiaire** à s'engager à suivre la formation ou la prestation mentionnée dans la convention ou le contrat, sauf cas de force majeur, précisé dans l'un ou l'autre document.

■ Délai de rétractation

Après la signature du contrat ou de la convention, et en application des articles L6353-5 et L6353-6 du Code du Travail, le **Client** ou le **Stagiaire** dispose de dix jours pour se rétracter. Il doit le faire par lettre recommandée avec avis de réception.

Aucune somme ne peut être exigée du Client ou du Stagiaire avant l'expiration de ce délai de rétractation.

À l'issue du délai de rétractation de dix (10) jours, et sauf stipulation contraire prévue au contrat ou à la convention de formation, un acompte maximal de 30 % du prix total de la formation peut être exigé.

Le solde du prix est facturé au fur et à mesure de l'exécution de la formation, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Enfin, en application de l'article L6353-7, si, par suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre la formation, il peut rompre le contrat. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont rémunérées à due proportion de leur valeur prévue à la convention ou au contrat.

Formations & Services
Radio & Podcast

Conditions générales de vente

■ Règlement intérieur

Toute inscription validée vaut acception des présentes Conditions Générales de Vente ainsi que du règlement intérieur de la **Skol**, mis à la disposition du **Stagiaire** par la **Skol**, et également disponible sur le site internet de la **Skol**.

Ce règlement intérieur précise notamment :

- Les engagements de la **Skol** pour favoriser la réussite du **Stagiaire**
- Les mesures d'hygiène, sécurité et conditions matérielles des formations de **la Skol**
- les droits et devoirs du **Stagiaire**
- les modalités de sanction de la **Skol** en cas de non-respect de ces devoirs par le **Stagiaire**

■ Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Tous les prix sont indiqués en euros, sans taxe. TVA non applicable, article 261 4°a du CGI.

Le règlement du prix de la prestation est à effectuer à l'issue de la formation, à réception de la facture, au comptant, sans escompte à l'ordre de **La Skol**. Aucun escompte consenti pour règlement anticipé.

Le règlement doit être effectué dans un délai de 30 jours après la réception de la facture.

Tout incident de paiement est passible d'intérêt de retard. Le montant des pénalités résulte de l'application aux sommes restant dues d'un taux d'intérêt légal en vigueur au moment de l'incident, fixé selon les recommandations du Code du Commerce comme ceci :

- le taux directeur de la BCE au moment de l'émission de la facture majoré de 10 points.

Par ailleurs, et en application des articles L441-3 et L441-6 du code du commerce, une indemnité de recouvrement de 40€ sera également perçue en cas de retard de paiement sur chaque facture.

En cas de parcours long de formation, des facturations intermédiaires peuvent être engagées.

En cas de règlement par un **OPCO**, il appartient au **Client** d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué à **La Skol** dès réception de celui-ci.

En cas de prise en charge partielle par l'**OPCO**, la différence sera directement facturée par **La Skol** au **Client**.

En cas de financement via la plateforme Mon Compte Formation, les conditions générales d'utilisation de la plateforme Mon Compte Formation s'appliquent. Elles sont disponibles à cette adresse :

https://of.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/reglementation

Dans ce cadre, il est également possible pour le Client d'obtenir des droits complémentaires avec des partenaires tiers : entreprise du Client, France Travail, organisme public. Il appartient au Client de réaliser les démarches pour abonder ces droits complémentaires.

■ Dédit et remplacement d'un participant

En cas de dédit signifié par le **Client** à **La Skol** au moins 7 jours avant le démarrage de la formation, **La Skol** offre au **Client** la possibilité :

- de repousser l'inscription du **Stagiaire** à une formation ultérieure, et après accord éventuel de l'**OPCO** si cela est possible**.**

- de remplacer le **Stagiaire** empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation, sous réserve de l'accord éventuel de l'**OPCO.** Cette dernière possibilité ne peut s'appliquer aux personnes intermittentes du spectacle.

■ Annulation, absence ou interruption d'une formation

En cas de dédit ou d'abandon du **Stagiaire** ou du **Client** à moins de 7 jours francs avant le début de l'action de formation, ou en cours de formation, **hors cas de force majeure dûment reconnue**, le **Stagiaire** ou le **Client** s'engage à régler à La Skol une indemnité correspondant :

- aux prestations effectivement réalisées,
- ainsi qu'aux frais engagés par La Skol pour l'organisation de la formation.

Cette indemnité peut, selon les cas, correspondre au coût total de la formation lorsque l'annulation ou l'abandon intervient tardivement et que les frais engagés ne peuvent être récupérés.

Les sommes dues à ce titre ne peuvent être imputées sur l'obligation de participation à la formation professionnelle continue ni faire l'objet d'une prise en charge par un OPCO.

Cas particulier - CPF :

Si le financement de la formation passe par la plateforme Mon Compte Formation du stagiaire, les conditions générales de vente de la plateforme Mon Compte Formation s'appliquent, et se substituent aux présentes conditions générales de vente.

■ Horaires et lieu d'accueil

Les dates, horaires et lieux de formation sont indiqués aux stagiaires sur la convocation envoyée par mail 7 jours en amont du premier jour de la formation.

En cas de formation organisé pour tout ou partie à distance, les moyens d'accès à la plateforme sont précisés sur cette convocation.

■ Effectif et ajournement (formation)

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques. Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seuls les devis dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord », retournés à **La Skol** ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. **La Skol** peut alors proposer au **Stagiaire** de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, **La Skol** se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnités.

■ Devis et attestation

Suite à la demande du client, et pour chaque action de formation, un devis est adressé par **La Skol** au **Client**. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre **La Skol**, l'**OPCO** et/ou le **Client**. A l'issue de la formation, **La Skol** remet une attestation de formation au **Stagiaire**. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un **OPCO**, ou d'un **Partenaire tiers**, **La Skol** lui fait parvenir un exemplaire de cette attestation accompagné de la facture. Une attestation de présence pour chaque **Stagiaire** peut être fournie au **Client**, à sa demande.

2 – Conditions particulières liées aux prestations de services proposées par La Skol

■ Descriptif et contenus des services

Le descriptif et le contenu des services proposés par la Skol sont accessibles sur le site internet de la Skol et également indiqués au Client en amont de l'inscription par l'envoi d'un devis contenant ce descriptif, ce contenu, et toutes modalités concernant l'organisation de ce ou ces services.

■ Devis et engagement

Formations & Services
Radio & Podcast

Conditions générales de vente

Suite à la demande du client, et pour chaque demande de services et prestation, un devis est adressé par **La Skol** au **Client**. L'acceptation du devis donne lieu à la signature d'une convention entre La Skol et le Client. Cette convention engage le Client envers la Skol.

■ Validation du service

L'inscription est considérée comme validée dès lors que le **Client** a signé une convention.

La signature de la convention oblige le **Client** à s'engager sur les services proposés, sauf cas de force majeur, précisé dans l'un ou l'autre document.

■ Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Tous les prix sont indiqués en euros, HT et TTC (TVA incluse, numéro : FR35944359157)

Le règlement du prix de la prestation est à effectuer à l'issue de la prestation, à réception de la facture, au comptant, sans escompte à l'ordre de **La Skol**. Aucun escompte consenti pour règlement anticipé.

Le règlement doit être effectué dans un délai de 30 jours après la réception de la facture.

Tout incident de paiement est passible d'intérêt de retard. Le montant des pénalités résulte de l'application aux sommes restant dues d'un taux d'intérêt légal en vigueur au moment de l'incident, fixé selon les recommandations du Code du Commerce comme ceci :

- le taux directeur de la BCE au moment de l'émission de la facture majoré de 10 points.

En application des articles L441-3 et L441-6 du code du commerce, une indemnité de recouvrement de 40€ sera également perçue en cas de retard de paiement sur chaque facture.

■ Dédit et annulation

En cas de dédit signifié par le **Client** à **La Skol** au moins 7 jours avant le démarrage de la prestation, sauf cas de force majeur, **La Skol** peut offrir au **Client** la possibilité de :

- de repousser la prestation à une date ultérieure.

Toute action commencée est due dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au **Client** par **La Skol.**

Formations & Services
Radio & Podcast

Conditions générales de vente